## **Association SYNERGIE**

17 bis, avenue des Tilleuls 78400 CHATOU

www.synergie-association.fr

https://www.facebook.com/synergieassociation1

sammcr78@gmail.com ou Tél: 06 64 93 55 99 par SMS

Photo d'identité SVP à fournir dès le 2<sup>ème</sup> cours

## Bulletin d'adhésion - Année 2024/2025

**SVP** à remplir en lettres capitales

NOM																			
PRÉNOM																			
Né(e) le	/	_/		-		Se	хе		М			F		ı		ı			
			1	1					1	ı		1	ı	ı	1	ı			
ADRESSE																			
CODE POSTAL			VI	LLE															
Mail		@																	
TÉL. DOMICILE																			
PORTABLE																			
	lom																		
contacter en Prénom																			
cas d'urgence Téléphone																			
Les cours danses latines 3 cours avec Désiré Centre de loisirs « Les Galopins », Salle Vestris, rue de l'Asile, Chatou -ancien conservatoire-			Samedi 14h- 18h 3 niveaux 25 cours/ an garantis				□ 14h00 - 15h00 Bachata débutants □ 15h00 - 16h00 Salsa débutants □ 16h00 -17h00 Bachata intermédiaire □ 17h00 - 18h00 Salsa intermédiaire  NB : les cours et les horaires seront ajustés en fonction des inscriptions Kizumba à voir selon le nombre d'inscrits												
Gymnastique douce, stretching, yoga, relaxation Dojo du complexe sportif de l'île de Chatou ou en visio			Mercredi 20 cours/ an garantis			A	□ 20h00 - 21h45  ATTENTION majoritairement en visio □ 18h- 19h15												
Les ateliers bien-être Centre de loisirs « Les Galopins », Salle Vestris, rue de l'Asile, Chatou -ancien conservatoire- 1. Yoga du rire 1h 2. Mieux gérer son stress 2h 3. Gymnastique douce, stretching, yoga, relaxation 1h à 1h30 4. Méditation de pleine conscience 2h 5. Initiation aux danses latines spécial débutants 2h 6. Initiation à la Self défense et self-control			Dimanche Matin			□ Les ateliers bien-être payables à l'unité Horaires à voir selon le choix entre 10h30-12h30  Merci de confirmer votre présence par SMS au 06 64 93 55 99  Aucun atelier ne se fera aux dates proposées sans être certains du nombre d'inscrits  Atelier 5 pour apprendre et se perfectionner  Ateliers 2 et 6 uniquement à la demande sous réserve de la constitution d'un groupe d'au moins 6 personnes													

TARIFS NB: tous les cours sont hors congés scolaires et jours fériés Paiement au plus tard le 28/09/2024	□ 250€/an pour un atelier et 450 € en couple 10% de réduction si inscription sur le forum des associations le 7 septembre et lors des portes ouvertes du 14 septembre □ 350€/an pour deux cours sauf exceptionnellement cette année, 1 cours pris, un offert du même niveau Chèque n°
Documents à fournir	□ Le bulletin d'adhésion rempli recto/verso et signé □ Une attestation sur l'honneur de son aptitude □ Une attestation d'assurance en responsabilité civile □ Le règlement de l'adhésion à l'ordre de l'Association SYNERGIE □ Une photo d'identité à remettre avec votre chèque
Droit à l'image	Je soussigné(e), Nom :
Signature	Je certifie exacts les renseignements mentionnés.  Il appartient à chaque adhérent de souscrire une assurance en relation avec l'activité exercée.  Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription à l'Association et les accepte.  Date:// Signature
Règlement d'inscription	<ol> <li>L'âge minimum requis pour toute inscription est de 16 ans révolus à la date de l'inscription.</li> <li>Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation de son représentant légal.</li> <li>L'adhésion à l'Association est annuelle. L'inscription aux cours se fait pour l'année scolaire entière.</li> <li>Il s'agit d'une inscription forfaitaire annuelle non remboursable. Une inscription en cours d'année au prorata du temps restant est possible s'il reste des places et en fonction du niveau.</li> <li>L'adhésion n'est effective qu'après fourniture d'un certificat d'aptitude valide, de l'attestation d'assurance et du règlement de la cotisation annuelle.</li> <li>L'absence d'un animateur pour impossibilité majeure entraînant l'annulation d'une séance sera annoncée par SMS ou mail</li> <li>L'hygiène corporelle, une bonne tenue et le respect des personnes sont de règle au sein de l'association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des séances pourra être exclu temporairement ou définitivement de l'Association.</li> <li>En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence. Les personnes mentionnées sur le formulaire d'inscription seront prévenues.</li> </ol>